

DEPARTEMENT
DU VAL DE MARNE
CANTON
DE BRY SUR MARNE
COMMUNE
DE BRY SUR MARNE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

ARRÊTÉ DU MAIRE

2025ARR0438

Thème : Domaine et patrimoine/Autres actes de gestion du domaine public/Autres

Arrêté portant modification des horaires de fermeture du Parc des Sports des Maisons Rouges les mercredis 24 et 31 décembre 2025

Le Maire de Bry-sur-Marne,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2212-1 et suivants, relatifs au bon ordre, à la sûreté, à la sécurité et à la salubrité publics.

Vu l'arrêté municipal du 12 juillet 1999 autorisant l'ouverture au public du Parc des Sports des Maisons Rouges après avis favorable de la Commission de Sécurité,

Vu l'arrêté municipal N°201504409 du 16 juillet 2015 portant sur le règlement intérieur du Parc des Sports, comprenant, entre autres, les horaires classiques de fonctionnement du Parc des Sports tout au long de l'année,

Considérant qu'il convient d'adapter les horaires de fermeture du Parc des Sports des Maisons Rouges pour cette période de fêtes de Noël.

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : Le Parc des Sports des Maisons Rouges, sis au 3 rue du Clos Sainte Catherine à Bry-sur-Marne, sera exceptionnellement fermé à 18 heures au lieu de 22 heures les mercredis 24 et 31 décembre 2025.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera transmis à Monsieur le Préfet du Val-de-Marne pour l'exercice du contrôle de légalité et publié.

ARTICLE 3 : Monsieur Le Maire et Madame la Directrice Générale des services sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté sera affiché à l'entrée du Parc des Sports, durant cette période qui court du 24 au 31 décembre 2025.

Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Maire ou d'un recours contentieux introduit devant le Tribunal Administratif de Melun, sis 43 rue du Général de Gaulle case postale 8630 Melun cedex (77008), dans le délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire.

Fait à Bry-sur-Marne, le vendredi 05 décembre 2025

Le Maire,

Charles ASLANGUL
Maire de Bry-sur-Marne

PUBLIE LE 11/12/2025

